

Le PPRE

Programme Personnalisé de Réussite Educative

Définition du PPRE

Programme Personnalisé de Réussite Éducative, un plan d'actions individualisées pour les élèves en difficulté.

Contenu et Suivi

Actions ciblées, évaluation des progrès, durée variable selon les besoins de l'élève.

Mise en place

Élaboré par l'équipe pédagogique, proposé à la famille et l'enfant à tout moment de l'année scolaire.

Bilan et Adaptation

Évaluation finale, possibilité de poursuivre, interrompre ou ajuster le programme.

CD par **Corinne DARROUS**

